



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DE LA FILIERE
PLANTES A RACINES ET TUBERCULES (CIF PRT)**

PLAN D'ACTION D'INVESTISSEMENT DE LA FILIERE PLANTES A RACINES ET TUBERCULES (PRT) 2024-2028



Mai 2023

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	II
SIGLES	III
INTRODUCTION	4
1. DESCRIPTION DE LA FILIERE	5
2. ACTEURS	6
3. MAILLON DE LA FILIERE	6
4. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES	8
5. PLAN D'ACTION	10
5.1 OBJECTIF GENERAL	10
5.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES	10
5.3 RESULTATS ATTENDUS	10
5.4 AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE	10
6. ASPECT GENRE ET ENVIRONNEMENT	11
7. COORDINATION ET SUIVI-EVALUATION	11
8. PLAN D'ACTION D'INVESTISSEMENT	13
CONCLUSION	19

Liste des tableaux

Tableau 1 : Comparaison des superficies emblavées en tubercules (ha) de la campagne agricole 2022-2023 par rapport à celle de 2021- 2022 et à la moyenne 2017-2021	5
Tableau 2 : Comparaison des productions de la campagne agricole des racines et tubercules 2022-2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années	6
Tableau 3 : analyse du risque	12

Sigles

ANCPRT	Association nationale des commerçants des plantes à racines et tubercules
ANTPRT	Association nationale des transformateurs des plantes à racines et tubercules
CIF PRT	Conseil interprofessionnel de la filière plantes a racines et tubercules
AGC	Assemblée générale constitutive
AIC	Agriculture intelligente face au climat
DAF	Direction des affaires financières
DEFA	Direction de l'entrepreneuriat et de la formation agricole
DFV	Direction de la filière végétale
DPPSE	Direction des politiques, de la planification et de suivi-évaluation
DSID	Direction de la statistique, de l'information et de la documentation
DSP	Direction des semences agricoles et plants
FNPPRT	Fédération nationale des producteurs des plantes à racines et tubercules
GDT	Gestion durable des terres
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
ICAT	Institut de conseil et d'appui technique
ITRA	Institut togolais de recherche agronomique
MAEDR	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural
MCICL	Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OP	Organisation paysanne
PIBA	Produit intérieur brut agricole
PRT	Plantes à racines et tubercules
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Introduction

A la faveur des réformes sectorielles et institutionnelles qu'il a engagées au cours de la dernière décennie, le Togo a amorcé une nouvelle ère de son développement avec l'adoption en décembre 2015 de sa politique agricole (2016- 2030) ayant pour vision « une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030 et de réduction de la pauvreté et vulnérabilité rurale ». Cette vision s'est traduite dans le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2026, dont les objectifs sont arrimés avec le plan stratégique Togo 2020-2025 qui a pour objectif de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Dans l'ensemble, le secteur agricole togolais fait face aux aléas climatiques et dominé par une agriculture pluviale qui est pratiquée par des petits exploitants agricoles. Néanmoins, la productivité augmente pour certaines cultures dont les plantes à racines et tubercules (PRT) qui regroupent plusieurs spéculations qui sont entre autres manioc, igname, patate douce, pomme de terre, souchet, taro, etc. Cependant, la filière PRT est constituée essentiellement de quatre spéculations (manioc, igname, patate douce et taro). Par ailleurs, cette filière est confrontée à de nombreuses contraintes qui sont, entre autres, la faible disponibilité des semences, la faible mécanisation, la faible maîtrise des techniques de conservation post-récoltes et de transformation des produits et la faible structuration des acteurs de la filière.

Afin de palier à ces difficultés, ce présent document de plan d'action d'investissement issu de celui du plan d'action de développement de la filière plantes à racines et tubercules (PRT) qui reflète la consolidation des débats, réflexions et propositions de l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de la filière est élaboré. Ce plan vise à créer une filière, organisée, structurée et compétitive afin de devenir à l'horizon 2028, un des moteurs de la croissance forte et soutenue, réductrice de pauvreté par la création des richesses et d'emplois qui serviront à améliorer les conditions de vie des populations togolaises.

L'élaboration de ce plan a fait l'objet d'une large concertation avec les divers maillons de la chaîne de valeur et des services de l'Etat concernés. Il présente un ensemble de constats et d'orientations pour lesquelles les acteurs ont acquis la conviction et la volonté commune d'être en mesure de les faire évoluer afin de contribuer activement à leur essor.

Ce document en outre sert de tremplin à l'ensemble des parties concernées afin de traduire les orientations et les objectifs identifiés au travers des actions concrètes par la mobilisation des ressources pour l'ensemble de la filière, et au-delà, dans un cadre intégré. Le succès de cette approche est intimement lié à la capacité du Togo à se doter d'un cadre de mise en œuvre qui garantit la priorité donnée au secteur, l'intégration des ressources et l'efficacité dans sa réalisation. Pour garder toute son efficacité et sa validité aux yeux des acteurs de la filière, ce plan s'intègre dans le cadre de planification reconnue dans l'action gouvernementale. Ainsi, il s'avère important de mobiliser les ressources afin de faciliter la mise en œuvre des activités

prioritaires identifiées pour une période de cinq (5) ans. Ce plan est estimé à **2 346 200 000 F CFA**. Il est structuré en trois grands axes :

- Axe 1 : Amélioration de la productivité et de la qualité des produits des PRT
- Axe 2 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière PRT
- Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière

1. Description de la filière

La filière Plantes à Racines et Tubercules (PRT) est composée de producteurs, transformateurs, commerçants. Compte tenu des conditions climatiques et des habitudes alimentaires dans les différentes localités du pays, ces acteurs sont répandus dans toutes les régions du pays. Il faut noter que dans l'ensemble, les activités des acteurs de la filière n'étaient pas caractérisées par une concertation entre les différents acteurs. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole à l'horizon 2030, il est ressorti le besoin de procéder à la structuration des acteurs de la filière. C'est dans ce contexte qu'une série de rencontres à l'échelle nationale a permis de mettre sur pied les trois faîtières des organisations des différents maillons. A la suite de ces actions, les 27 et 28 novembre 2019 au palais des congrès de Kara, s'est tenue l'AGC de l'interprofession de la filière PRT.

En termes de superficie emblavée et de production, les PRT présentent les données suivantes :

➤ Superficies emblavées des PRT

La comparaison des emblavures des plantes à racines et tubercules de la campagne agro-pastorale 2022-2023 par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes agricoles montrent une hausse de 8,27% au plan national (tableau 1). Cette hausse se justifie par rapport à l'importance des racines et tubercules dans le régime alimentaire et surtout au fait que l'igname devient de plus en plus un produit d'exportation vers les pays sahéliens.

Tableau 1 : Comparaison des superficies emblavées en tubercules (ha) de la campagne agricole 2022-2023 par rapport à celle de 2021- 2022 et à la moyenne 2017-2021

CULTURES	2021-2022	2022-2023	Variation de 2022-2023 par rapport à 2021-2022 (%)	Moyenne 2017-2021	Variation de 2022-2023 par rapport à la moyenne 2017-2021 (%)
TUBERCULES	417 818	422 983	1,24	390 680	8,27
Manioc	302 742	305 160	0,80	284 104	7,41
Igname	106 277	108 871	2,44	98 522	10,50
Taro	6 133	6 213	1,31	5 556	11,83
Patate douce	2 666	2 738	2,71	2 498	9,64

Source : DSID ; SPE 2022

➤ Production des PRT

Selon le bilan de la campagne 2021-2022, les principales zones de production des plantes à racines et tubercules par région sont réparties comme suit : Plateaux (30%), Centrale (29%), Maritime (20%), Kara (19%) et Savanes (1%).

La comparaison de la production totale des racines et tubercules au titre de la campagne agricole 2022-2023 par rapport à la moyenne quinquennale montre un accroissement de 9,52% comme l'indique le tableau ci-après. La production d'igname, du manioc, de la patate douce et du taro comparées à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles a également connu une hausse respective de 10,23%, 8,91%, 10,33% et 12,02% sur le plan national.

Tableau 2 : Comparaison des productions de la campagne agricole des racines et tubercules 2022-2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années

CULTURES	2021-2022	2022-2023	Variation de 2022-2023 par rapport à 2021-2022 (%)	Moyenne 2017-2021	Variation de 2022-2023 par rapport à la moyenne 2017-2021 (%)
TUBERCULES	2 193 462	2 238 530	2,05	2 043 967	9,52
Manioc	1 204 249	1 224 641	1,69	1 124 433	8,91
Igname	960 431	984 614	2,52	893 265	10,23
Taro	19 088	19 355	1,40	17 279	12,02
Patate douce	9 694	9 919	2,32	8 990	10,33

Source : DSID, SPE 2022

2. Acteurs

Les acteurs de la filière PRT sont les producteurs, les transformateurs, les commerçants (exportateurs, importateurs, locaux) et les acteurs d'appui technique et institutionnel.

3. Maillon de la filière

Depuis la fin de l'année 2019, la filière PRT au Togo, est regroupée au sein de l'interprofession dénommée « le Conseil Interprofessionnel de la Filière Plantes à Racines et Tubercules du Togo » (CIFPRT- Togo). Cette interprofession regroupe trois principales familles d'acteurs directes de la filière, à savoir :

- la famille des producteurs, regroupée au sein de la Fédération Nationale des Producteurs des Plantes à Racines et Tubercules (FNPPRT) ;
- la famille des transformateurs regroupée au sein de l'Association Nationale des Transformateurs des Plantes à Racines et Tubercules (ANTPRT) ;
- la famille des commerçants regroupée au sein de l'Association Nationale des Commerçants des Plantes à Racines et Tubercules (ANCPRT).

Ces différentes organisations nationales sont composées des organisations villageoises, cantonales, préfectorales et, régionales. Ces différentes familles se caractérisent comme suit :

– La Fédération Nationale des Producteurs de plante à racines et tubercules (FNPPRT)

La production est la première phase des activités de la filière. Elle est assurée par les producteurs réunis en coopératives qui forment la FNPPRT. Cette famille est composée des producteurs individuels, des coopératives (unions ou coopératives de base) et les unions régionales. La FNPPRT est administrée par un Conseil d'Administration qui est l'organe de gouvernance. Elle dispose également en son sein d'un Conseil de contrôle interne qui est un conseil de surveillance élu par l'Assemblée Générale. Aujourd'hui la famille des producteurs représente la grande famille au sein de l'interprofession, car elle enregistre tous les petits producteurs intervenant dans la filière. En mai 2023, cette famille compte :

- 280 coopératives des producteurs de manioc
- 52 coopératives des producteurs d'igname
- 15 coopératives des producteurs de patate douce
- 5 coopératives des producteurs de taro

Au vu de ses défis de professionnalisation de l'activité de production des PRT au Togo, la FNPPRT se propose de poursuivre la sensibilisation et l'enregistrement de nouveaux adhérents au processus d'organisation et de structuration de la filière PRT au Togo.

– L'Association Nationale des Transformateurs de Plantes à Racines et Tubercules (ANTPRT)

L'Association Nationale des Transformateurs de Plantes à Racines et Tubercules (ANTPRT) regroupe 21 entreprises formalisées et 80 coopératives. Les unités de transformation se présentent sous trois formes : les unités artisanales, les unités semi-industrielles et les unités industrielles.

– L'Association Nationale des commerçants de Plantes à Racines et Tubercules (ANCPRT)

Les acteurs de la commercialisation sont regroupés en Association Nationale des Commerçants de Plantes à Racines et Tubercules. Cette association regroupe les commerçants qui œuvrent dans l'achat et la revente.

4. Analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces

MAILLONS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Production	<ul style="list-style-type: none"> •Disponibilité des terres •Adaptation des PRT aux conditions agro écologiques ; •Caractère ancestral et culturel de la pratique de la culture ; •Existence d'OP de production de plantes à racines et tubercules ; •Existence de plusieurs de variétés améliorées à haut rendement ; •Maîtrise des bonnes techniques de production ; •Existence des services techniques de recherche et d'appui conseil ; •Peu d'exigence vis-à-vis de la fertilité du sol ; •Existence de peu de ravageurs 	<ul style="list-style-type: none"> •Manque de main d'œuvre ; •Faible capacité financière des producteurs ; •Outils de travail rudimentaires •Faible disponibilité de semence ; •Plus ou moins longue durée de production ; •Quasi inexistence de mécanisation ; •Insuffisance d'infrastructure pour le stockage ; •Accès difficile aux crédits ; •Non sécurisation du foncier ; •Manque d'intrants ; •Reconduction des anciennes boutures ; •Faible maîtrise d'eau ; •Faible capacité de conservation ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Existence de marché de consommation ; •Opportunité de constitution de sociétés coopératives selon l'OHADA ; •Volonté politique à travers le développement de projet pour la promotion de la culture ; •Existence de variétés améliorées à haut rendement ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Transhumance ; •Perturbation de la pluviométrie ; •Recrudescence des feux de végétation ; •Pression foncière •Existence des rongeurs
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> •Disponibilité de la matière première ; •Maîtrise des techniques de transformation ; •Existence des services techniques de 	<ul style="list-style-type: none"> •Manque de main d'œuvre ; •Faible capacité financière des transformateurs ; •Manque d'unité de transformation de relais ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Existence de marché de consommation ; •Opportunité de constitution de sociétés coopératives selon l'OHADA ; •Volonté politique à travers le développement de projet 	<ul style="list-style-type: none"> •Importation des produits similaires mieux présentés

	<ul style="list-style-type: none"> recherche et d'appui conseil ; •Plantes à multi-usage ; 	<ul style="list-style-type: none"> •Outils de travail rudimentaires ; •Faible maîtrise des règles d'hygiène et qualité ; •Difficulté d'accès au crédit ; •Faible capacité de conservation ; 	<ul style="list-style-type: none"> pour la promotion de la culture ; •Existence de variétés améliorées à haut rendement ; •Découverte de nouvelles chaînes d'utilisation de produits finis •Possibilité d'exporter des produits finis ; 	
<ul style="list-style-type: none"> •Commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> •Habitue alimentaire (consommation des feuilles et racines) ; •Existence des services techniques de recherche et d'appui conseil 	<ul style="list-style-type: none"> •Absence de réglementation du secteur ; •Faible capacité de conservation ; •Faible maîtrise des normes et réglementation d'accès au marché international ; •Difficulté d'accès au crédit 	<ul style="list-style-type: none"> •Existence de marché de consommation ; •Existence du marché national et international •Opportunité de constitution de sociétés coopératives selon l'OHADA •Volonté politique à travers le développement de projet pour la promotion de la culture ; •Découverte de nouvelles chaînes d'utilisation de produits finis ; •Possibilité d'exporter des produits finis 	<ul style="list-style-type: none"> •Concurrence défavorable avec les produits importés

5. Plan d'action

5.1 Objectif Général

Accroître la production nationale des PRT de 15% et la transformation de 10% à l'horizon 2028.

5.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il faudra :

- améliorer la productivité et la qualité des PRT ;
- valoriser les PRT et améliorer les circuits de commercialisation ;
- renforcer la gouvernance et le mécanisme de financement de la filière PRT.

5.3 Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- ✚ la production nationale des PRT a augmenté de 15% et la transformation de 10% ;
- ✚ la productivité et la qualité des PRT sont améliorées ;
- ✚ les PRT sont valorisées et les circuits de commercialisation sont améliorés ;
- ✚ la gouvernance et le mécanisme de financement de la filière sont renforcés.

5.4 Axes stratégiques de développement de la filière

Pour atteindre les objectifs fixés par ce plan à l'issue de l'analyse SWOT, trois axes stratégiques ont été définis à savoir :

Axe 1 : Amélioration de la productivité et de la qualité des produits des PRT

Axe 2 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière PRT

Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière

❖ **Axe 1 : Amélioration de la productivité et de la qualité des produits des PRT**

L'axe 1 a pour objectif d'améliorer la productivité et la qualité des semences des PRT afin d'augmenter la production. Pour ce faire, des actions seront menées. Il s'agit de :

- renforcer les capacités productives des semenciers ;
- promouvoir l'adoption des bonnes pratiques et la gestion durable des terres.

❖ **Axe 2 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière PRT**

Cet axe a pour objectif de faire la promotion de la transformation de qualité et de la commercialisation des produits PRT sur le marché national et international. Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront menées :

- améliorer la qualité des produits transformés ;
- renforcer les capacités de promotion et de marketing des acteurs.

❖ **Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière**

L'objectif de cet axe est de renforcer les capacités des membres et de les doter des capacités de mobilisations des ressources sur le plan interne et externe. Les actions prévues sont :

- mobiliser des ressources ;
- renforcer les capacités opérationnelles de l'interprofession ;
- promouvoir la bonne gouvernance au niveau de tous les maillons de la filière ;

- renforcer les capacités des institutions ;
- faire le suivi et la coordination.

6. Aspect genre et environnement

Le bien-être économique et social doit bénéficier d'une manière équitable aux hommes et aux femmes au sein de la société. Les femmes sont souvent plus actives dans les maillons de la production et de la transformation alors que les hommes possèdent les facteurs de production (terres, forces physiques, pouvoir de décision, etc.). Il s'avère donc nécessaire de veiller à un équilibre dans les rapports entre hommes et femmes, de même que les jeunes, les vieux et les personnes en situation d'handicaps afin de garantir des bénéfices équitables pour tous.

Il faut noter qu'un accent particulier sera mis sur le respect des normes environnementales dans la mise en œuvre des activités.

Les actions à mener de façon spécifique lors de la mise en œuvre de ce plan vont permettre de :

- mettre en œuvre la stratégie genre dans le développement des chaînes de valeur agricoles de la filière des plantes et tubercules ;
- appuyer les initiatives de l'entrepreneuriat agricole au profit des jeunes et des femmes ;
- vulgariser les techniques de Gestion Durable des Terres (GDT) et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- appuyer les initiatives d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC).

A l'issue de la mise en œuvre de ces actions, les aspects transversaux relatifs au genre et à l'environnement seront attendus comme résultats.

7. Coordination et suivi-évaluation

Le présent plan d'action d'investissement de la filière PRT sera mis en œuvre par un comité de pilotage composé d'un :

- Coordinateur ;
- Chargé de planification et du suivi évaluation ;
- Chargé de la gestion financière ;
- et d'un Chargé de la mise en place du plan et des stratégies de fonctionnement.

La supervision de la mise en œuvre de ce plan sera assurée par la DFV, la DAF et la DPPSE en collaboration avec le secrétariat exécutif de l'interprofession qui assure la gestion et la coordination des activités de la filière.

La collecte des données et informations sur les activités et situation des acteurs sera assurée par les organes décentralisés de l'interprofession suivant le mécanisme de suivi mis en place. Le secrétariat technique est chargé de la centralisation, le traitement des données et la production des indicateurs de références pour le suivi-évaluation.

Le suivi/évaluation de la mise en œuvre du plan d'action d'investissement de la filière PRT se fera à travers la collecte et l'analyse des informations sous forme d'études, d'enquêtes, de missions de suivi ou de supervision, de séminaires, d'ateliers, ou de sessions de concertation. Les

structures impliquées devraient à cet effet être dotées d'un statut juridique (correspondance dans l'administration centrale) et de moyens (matériels et financiers) adéquats pour l'exécution harmonieuse de leurs missions. Des outils de suivi-évaluation tels que le cadre logique et le cadre de mesure de rendement seront mis à la disposition du Comité de pilotage pour la mise en œuvre dudit plan afin de permettre un meilleur suivi du niveau d'atteinte des résultats. Le Plan d'action fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours après trois (03) ans de mise en œuvre afin d'apporter les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs escomptés.

Une évaluation finale interviendra à l'issue des cinq (5) ans pour mesurer les effets et impacts de la mise en œuvre de ce plan d'action de la filière.

Tableau 3 : analyse du risque

Analyse des risques et conditions de succès	Nature du risque	Description	Mesures proposées
Foncier	La double vente de la parcelle	La même parcelle peut être vendue à deux ou plusieurs personnes	Sécurisation du foncier auprès des autorités compétentes
Financement	Absence/retard d'accès au financement	Lourdeur du mécanisme d'accès au financement	Allègement des formalités administratives
Transhumance	Dévastation des champs par les bœufs	Destruction totale ou d'une partie. Parfois altercation entre les producteurs et les bouviers	Plus d'implication des autorités dans la gestion des litiges. Tenir rigueur et du respect des couloirs de transhumance Création des ZAPB et interdiction de la divagation des bœufs dans la nature

8. Plan d'action d'investissement

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	Privé/CIFPRT	PTF	
Axe 1 : Amélioration de la productivité et de la qualité des produits des PRT							755 000 000	306 500 000	65 500 000	383 000 000	
Renforcer les capacités productives des semenciers							695 000 000	286 500 000	65 500 000	343 000 000	
Former les semenciers sur les techniques de production et conservation des semenceaux et des boutures	110 semenciers de PRT formés						45 000 000	45 000 000			ITRA/CIFPRT/DSP
Appuyer à l'installation des semenciers sur les techniques de production des semenceaux et des boutures	250000 pieds de manioc pour 50 semenciers, 15000 pieds d'igname pour 30 semenciers, 40000 pieds de patate douce pour 20 semenciers avec les équipements de multiplication						300 000 000	54 000 000	3 000 000	243 000 000	CIFPRT /DSP/ITRA
Augmenter les superficies emblavées des PRT	Nombre d'hectares (500 ha emblavés)						250 000 000	187 500 000	62 500 000		CIFPRT/DAEMA/D FV
Appui à l'ITRA pour l'amélioration des semences PRT	Semences améliorées disponibles						100 000 000			100 000 000	ITRA/CIFPRT
Promouvoir l'adoption des bonnes pratiques							60 000 000	20 000 000	-	40 000 000	
Appui et accompagnement des producteurs avec des variétés améliorées	200 producteurs touchés (10000 pieds de manioc, 10000 pieds d'igname, 2000 pieds de patate douce)						40 000 000	18 000 000		22 000 000	ICAT/CIFPRT
Formation des producteurs sur l'itinéraire technique des nouvelles variétés introduites et	200 producteurs formés						20 000 000	2 000 000		18 000 000	ICAT/CIFPRT/ITR A

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	Privé/CIFPRT	PTF	
les bonnes pratiques de gestion durable des terres											
Axe 2 : Valorisation et commercialisation des produits de la filière PRT							726 000 000	106 250 000	147 666 667	472 083 333	
Améliorer la qualité des produits transformés							650 000 000	101 250 000	142 666 667	406 083 333	
Cartographier et évaluer les entreprises existantes	Un document d'étude de cartographie disponible						20 000 000			20 000 000	CIFPRT/DFDTOPA /DEFA/ DPPSE/DFV
Renforcement des infrastructures et équipement pour les opérations de transformation	25 unités de transformation renforcées en infrastructures et équipements						500 000 000	90 000 000	136 666 667	273 333 333	CIFPRT /MAEDR
Formation des acteurs sur les bonnes pratiques de transformation et d'hygiène	150 acteurs formés						45 000 000	11 250 000		33 750 000	ITRA/CIFPRT/Division nutrition
Formation sur l'élaboration des plans d'affaires	150 acteurs formés						-	-	-		CIFPRT /DEFA/DFV/DFDT OPA
Renforcer l'image des produits à la commercialisation (<i>Emballage et étiquetage</i>)	150 acteurs formés						-				ITRA/CIFPRT/MICL
Appuyer à la certification des produits	100 acteurs sont accompagnés pour la certification						25 000 000			25 000 000	ITRA/CIFPRT/HAU QE
Visite d'échange et de partage d'expérience à l'étranger	2 visites d'échange organisés						60 000 000		6 000 000	54 000 000	CIFPRT /MAEDR
Renforcer les capacités de promotion et de marketing des acteurs							76 000 000	5 000 000	5 000 000	66 000 000	

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	Privé/CIFPRT	PTF	
Réalisation d'une étude de marché national et sous-régional	Une étude de marché national et sous-régional réalisée						-				CIFPRT/MAEDR
Renforcement des capacités des acteurs en matière de marketing	150 acteurs formés en marketing						-				CIFPRT
Promotion de nouveaux produits	03 nouveaux produits sont promus (farine panifiable ; chips de patate douce ; alcool de manioc)						-				CIFPRT /DEFA/MAEDR
Organisation des missions de prospection commerciale auprès des marchés de la sous-région	2 missions de prospections sont organisées						11 000 000			11 000 000	CIFPRT/MAEDR/M CICL
Elaboration et mise en place d'un plan de communication marketing des produits issus des PRT	Un plan de communication marketing est élaboré						15 000 000			15 000 000	CIFPRT/MAEDR/M CICL
Création d'une marque unique de commercialisation du PRT	Une marque unique est créée						-				CIFPRT/MAEDR/M CICL
Organisation et participation aux foires, salons et autres événements...	25 acteurs accompagnés pour la participation aux foires/salons						50 000 000	5 000 000	5 000 000	40 000 000	CIFPRT/MAEDR/M CICL
Axe 3 : Renforcement de la gouvernance et du mécanisme de financement de la filière							865 200 000	202 500 000	120 200 000	542 500 000	
Mobilisation des ressources							36 000 000	7 500 000	1 500 000	27 000 000	
Elaboration et validation d'une stratégie de mobilisation des ressources	Un document de stratégie élaboré et validé						15 000 000			15 000 000	CIFPRT/MAEDR/M CICL
Mis en place d'un mécanisme de captage de fonds	Un dispositif de captage est élaboré						6 000 000	6 000 000			CIFPRT/MAEDR/M CICL

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	Privé/CIFPRT	PTF	
Soutenir le dialogue privé- public pour renforcer la filière	Une rencontre de concertation organisée par an						15 000 000	1 500 000	1 500 000	12 000 000	CIFPRT/MAEDR/M CICL
Formation des leaders des organisations d'acteurs de la filrière sur le lobbying et plaidoyer	72 leaders formés						-				CIFPRT/MAEDR
Renforcer les capacités opérationnelles de l'interprofession							118 500 000	7 200 000	-	111 300 000	
Recrutement du personnel d'appui technique	3 personnes recrutées (Secrétaire de direction, Technicien et comptable)						45 000 000			45 000 000	CIFPRT/MAEDR
Mise en place du siège social	Un local loué						15 000 000			15 000 000	CIFPRT/MAEDR
Fonctionnement	Electricité, entretien, eau, connexion internet, sécurité, assurance et autres						18 500 000			18 500 000	CIFPRT/MAEDR
Equipement du siège	Un lot de matériel bureautique, informatique et roulant (1 voiture tout terrain 4x4 +5 ordinateurs+ imprimante+ photocopieur+5 mobilier de bureau+ 2 vidéoprojecteurs+ 3 ondulateurs+ 5 rallonges+ Routeur wifi et installation +3 motos)						40 000 000	7 200 000		32 800 000	CIFPRT/MAEDR
Renforcement des capacités techniques des membres du bureau national du CIFPRT et des points focaux	Les membres du CIFPRT sont renforcés						-				CIFPRT/ MAEDR
Promouvoir la bonne gouvernance au niveau de tous les maillons de la filière							385 200 000	176 250 000	60 200 000	148 750 000	
Elaboration et validation des statuts et règlements intérieur	Les statuts et règlements intérieurs élaborés et validés						40 000 000		10 000 000	30 000 000	CIFPRT/MAEDR

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	Privé/CIFPRT	PTF	
Organisation des réunions statutaires (AG, réunions mensuelles...)	Réunions statutaires organisées						75 000 000		18 750 000	56 250 000	CIFPRT/DEFA/DFDTOPA
Organisations des acteurs des chaînes de valeur en coopératives	200 coopératives organisées						40 000 000	40 000 000			DFV/CIFPRT/DFD TOPA
Formation des leaders des organisations d'acteurs de la filière sur le leadership et bonne gouvernance	150 acteurs formés						-				DFV/CIFPRT
Formation des leaders des organisations d'acteurs de la filière sur les outils de planification de suivi-évaluation	150 acteurs formés						-				DPPSE/DFV/CIFPRT/DFDTOPA
Formation des membres des coopératives sur la notion et le fonctionnement d'une coopérative	200 coopératives formées (3 membres par coopérative)						105 000 000	105 000 000			DFV/CIFPRT/DFD TOPA
Enregistrement du CIFPRT au Ministère de l'Administration	Récépissé						200 000		200 000		DFV/CIFPRT/DFD TOPA
Tournée de sensibilisation des acteurs à la base	06 tournées organisées par an						125 000 000	31 250 000	31 250 000	62 500 000	CIFPRT/DFV/DFD TOPA/ DPPSE
Renforcer les capacités des institutions							20 000 000	-	-	20 000 000	
Elaboration et validation d'un plan quinquennal d'orientation stratégique	Un plan quinquennal d'orientation stratégique élaboré et validé						-				CIFPRT/MAEDR
Elaboration, validation et appropriation du manuel de procédure de gestion administrative et financière de l'interprofession	Un manuel de procédures de gestion administrative et financière élaboré et validé						20 000 000			20 000 000	CIFPRT/MAEDR

Axes stratégiques/ Actions/Activités	Indicateurs	A1	A2	A3	A4	A5	Coûts en F CFA	Source de financement			Acteurs impliqués
								Etat	Privé/CIFPRT	PTF	
Renforcer les capacités des responsables à l'utilisation des manuels	200 responsables renforcés						-				DPPSE/DAF/ DFV/CIFPRT/ DFDTOPA/ MAEDR
Promotion du e-commerce							9 000 000	-	2 250 000	6 750 000	
Création et maintenance d'un site internet	Un site internet opérationnel						9 000 000		2 250 000	6 750 000	CIFPRT
Elaboration d'une stratégie de communication assorti d'un plan de communication	Un plan de communication élaboré et mis en œuvre						-				CIFPRT/MAEDR (Cellule de communication)
Suivi et coordination							415 000 000	18 750 000	56 250 000	340 000 000	
Mise en place d'un mécanisme de collecte des données	Un mécanisme de collecte de données mis en place						75 000 000	18 750 000	18 750 000	37 500 000	DSID/CFIPRT/ DPPSE
Réalisation des études thématiques	Etudes thématiques spécifiques réalisées						-				DFV/DSID/CIFPRT / DPPSE
Evaluation à mi-parcours	Un rapport d'évaluation disponible						30 000 000			30 000 000	DFV/DSID/CIFPRT / DPPSE
Réalisation des études de référence	Le rapport d'étude de référence disponible						80 000 000			80 000 000	DFV/DSID/CIFPRT / DPPSE
Mission de suivi des activités de la filière	Les rapports de mission de suivi disponibles						150 000 000		37 500 000	112 500 000	DFV/CIFPRT/ DPPSE
Réalisation de l'étude d'impact	Le rapport d'étude d'impact disponible						80 000 000			80 000 000	
TOTAL FINACEMENT							2 346 200 000	615 250 000	333 366 667	1 397 583 333	

Conclusion

La mise en œuvre du plan d'investissement de la filière plante à racines et tubercules permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale Togo 2025. D'une part par son potentiel de développement de l'agro-industrie destinée à soutenir la consommation interne et à substituer les importations ; d'autre part ce plan permettra aussi d'améliorer substantiellement les conditions de vie des acteurs de cette filière comme source de revenus, de regrouper les moyens matériels mis en place après les analyses diagnostiques et des résultats à obtenir pour la contribution au PIBA. La mise en place ou l'équipement d'unités de transformation des tubercules améliorera la valeur ajoutée des produits et donc permettra une réduction du chômage à travers les nombreux emplois créés en amont et en aval de la transformation. La connaissance des exigences des marchés de niches et la formation des promoteurs sur les normes de qualité permettront également d'accroître la compétitivité de cette filière.